

L'ÉOLIEN EN ÎLE-DE-FRANCE

Etat des lieux, perspectives et retours d'expérience

Mardi 8 octobre 2024

ORDRE DU JOUR

I. Contexte général et francilien

- Etat des lieux de l'éolien en Île-de-France et déploiement de la filière – AREC/DRIEAT
- Cadre réglementaire et juridique du développement de l'éolien – DRIEAT
- Développement de projets éoliens, retombées locales et planifications – ADEME
- *Questions/Réponses*

II. Partages d'expérience

- Beaumont-du-Gâtinais (77) / témoignage du maire
- Projet citoyen d'Ichy (77) / témoignage d'Energie Partagée et de la SEM SDESM Energies
- *Questions/Réponses*



Les Générateurs franciliens

Aider et accompagner les territoires en amont des projets



Les conseillers Générateurs interviennent autour d'un **SOCLE COMMUN D' ACTIONS** pour proposer une **RÉPONSE COMMUNE** aux différentes étapes des projets, à tous les territoires.

Leur rôle s'appuie sur plusieurs principes :

1. L'accompagnement du conseiller se veut **neutre et objectif**
2. Le conseiller se positionne comme un **tiers de confiance**
3. Le conseiller intervient en **phase amont**, il s'arrête lorsqu'il faut faire appel à un bureau d'études technique



Accompagner les collectivités (communes et EPCI) sur la phase d'émergence de leurs projets EnR (bonnes pratiques, REX, information, etc.)

Permettre la **montée en compétences des collectivités** sur des sujets variés (réglementation des EnR, concertation avec les territoires, ingénierie technique et financière, montages juridiques, relation avec les tiers et acteurs privés, etc.)

Favoriser l'émergence de projets EnR cohérents avec les **stratégies de développement régionales** et ainsi atteindre les objectifs de développement d'EnR

NOUS CONTACTER

Formulaire de contact disponible sur la page internet : [Les Générateurs Île-de-France](http://LesGénérateursÎle-de-France)

OU

Demande par e-mail à l'adresse du réseau : lesgenerateursidf@institutparisregion.fr



Les Générateurs franciliens

Un accompagnement géographique et thématique



LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une **nouvelle énergie** à votre territoire
“... Île-de-France...”

Dispositif initié par l'ADEME
et coordonné par l'AREC



Un **accompagnement complémentaire** entre
les conseillers des différentes structures.

Des **acteurs régionaux** et/ou **thématiques** :

>> Energie Partagée Île-de-France (projets citoyens)

>> Le SIPPAREC, le SIGEIF et l'AREC (territoires non couverts par
d'autres acteurs locaux)



Val d'Oise (95)

- SIPPAREC
- SIGEIF
- SEY 78
- Energie Partagée
- AREC

Yvelines (78)

- SEY 78
- SIPPAREC
- SIGEIF
- Energie Partagée
- AREC

Essonne (91)

- ALEC Sud Parisienne
- ALEC Ouest Essonne
- SIPPAREC
- SIGEIF
- Energie Partagée
- AREC

Hauts-de-Seine (92)

- ALEC Paris Ouest La Défense
- SIPPAREC
- SIGEIF
- Energie Partagée
- AREC

Seine-et-Marne (77)

- SDESM
- Seine-et-Marne Environnement
- ALEC Sud Parisienne
- SIPPAREC
- SIGEIF
- Energie Partagée
- AREC

Seine-Saint-Denis (93)

- ALEC MVE
- SIPPAREC
- SIGEIF
- Energie Partagée
- AREC

Val-de-Marne (94)

- ALEC MVE
- SIPPAREC
- SIGEIF
- Energie Partagée
- AREC

L'éolien en Île-de-France

Etat des lieux des installations en service et en projet



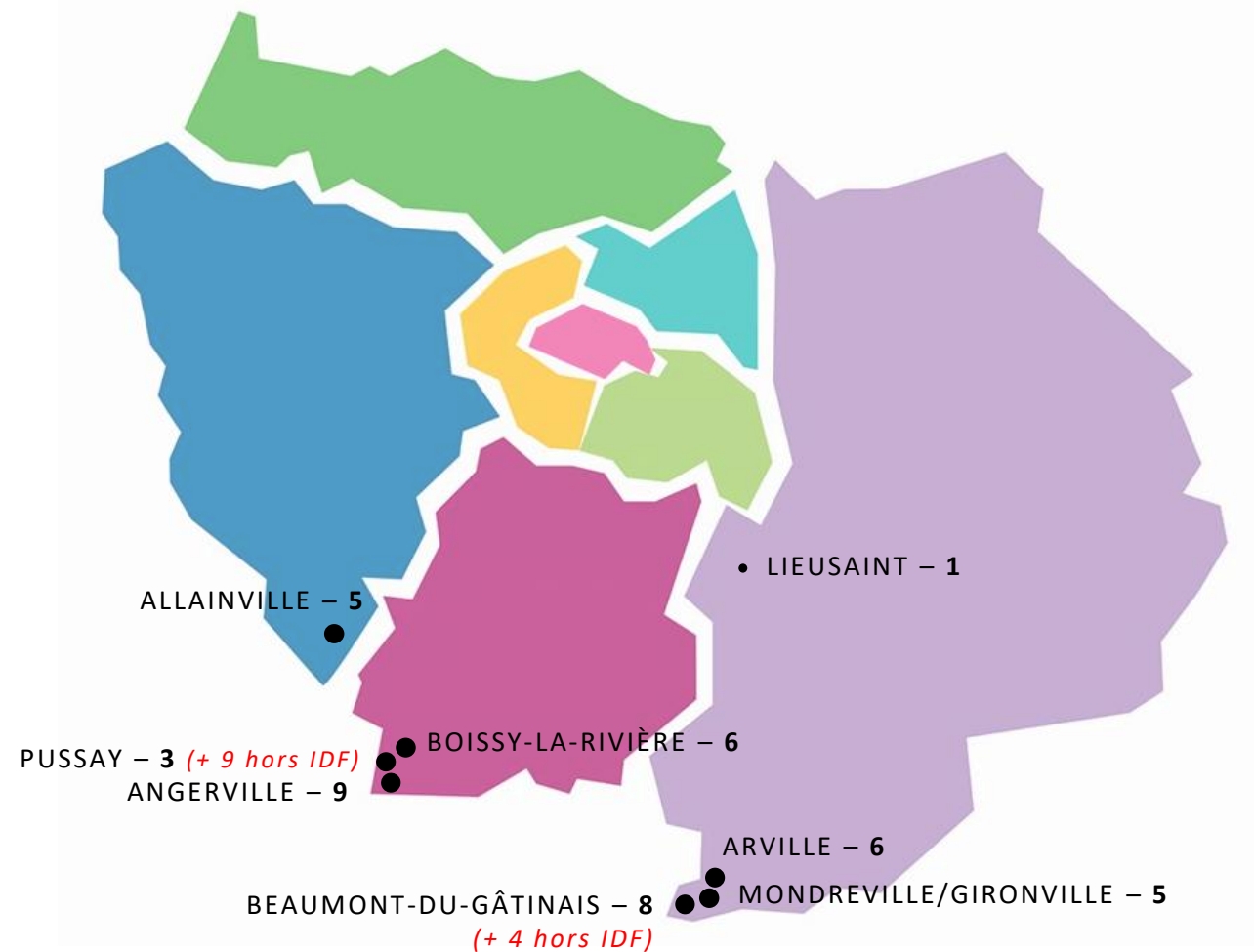
Parcs en service

>> 42 mâts en service, répartis sur 7 parcs différents (en Essonne, Seine-et-Marne et dans les Yvelines)

>> Deux des parcs sont à la fois en Île-de-France et sur le département voisin (Eure-et-Loire et Loiret)
+ 1 petite éolienne (Lieusaint - 77)

Parc autorisés

>> 2 parc autorisés (Arville et Boissy-la-Rivière) qui purgent actuellement différents délais de recours

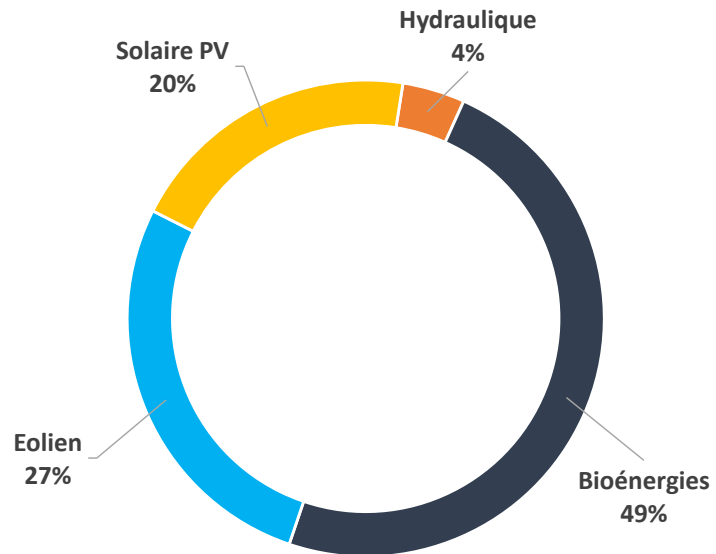


L'éolien en Île-de-France

Quelle place dans le mix électrique régional ?

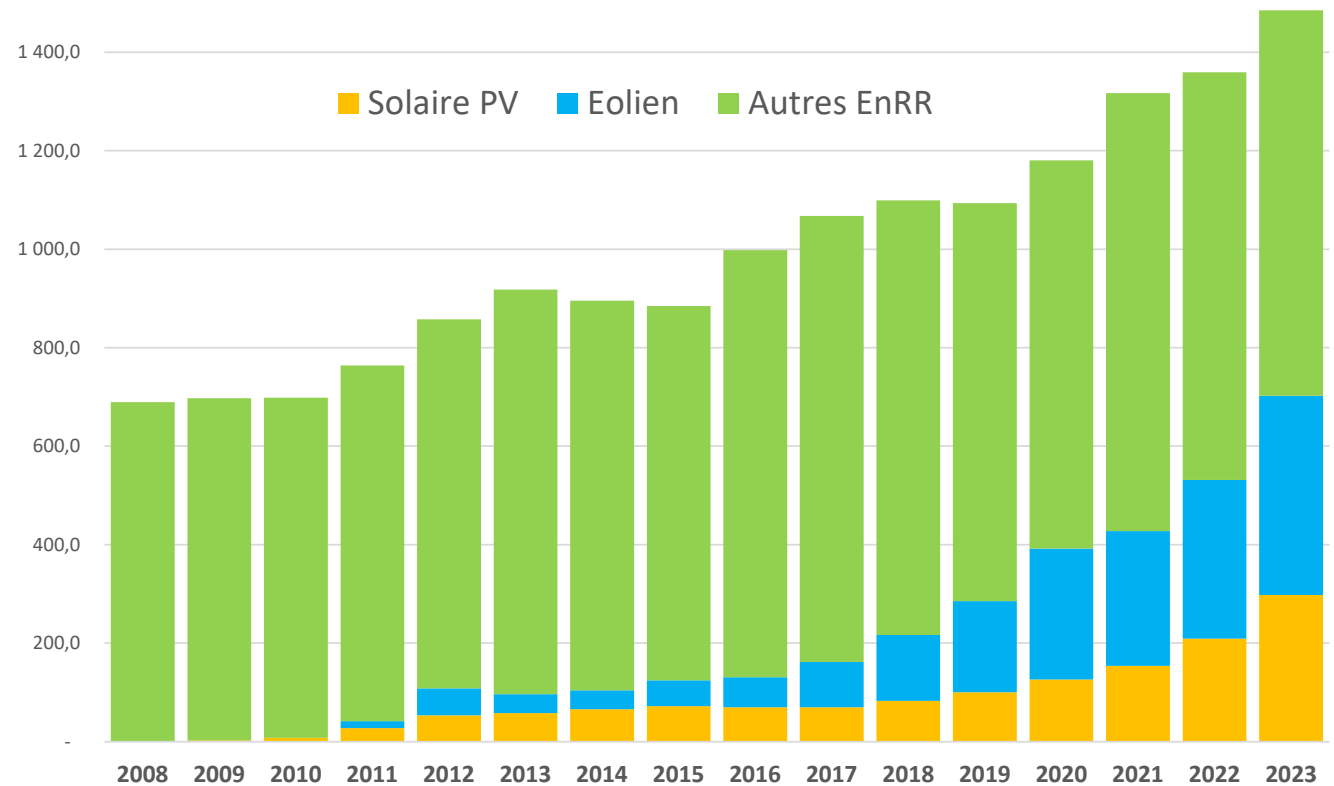
Production électrique renouvelable et de récupération injectée en 2023 en Île-de-France (en GWh)

Source ODRE/Registre RTE



Evolution de la production électrique renouvelable et de récupération injectée sur les réseaux entre 2008 et 2023 en Île-de-France (en GWh)

Source ODRE/Registre RTE



L'éolien en Île-de-France

Quelle place par rapport à l'échelle nationale ?



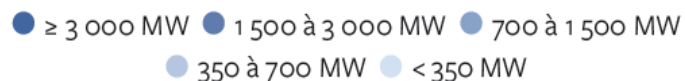
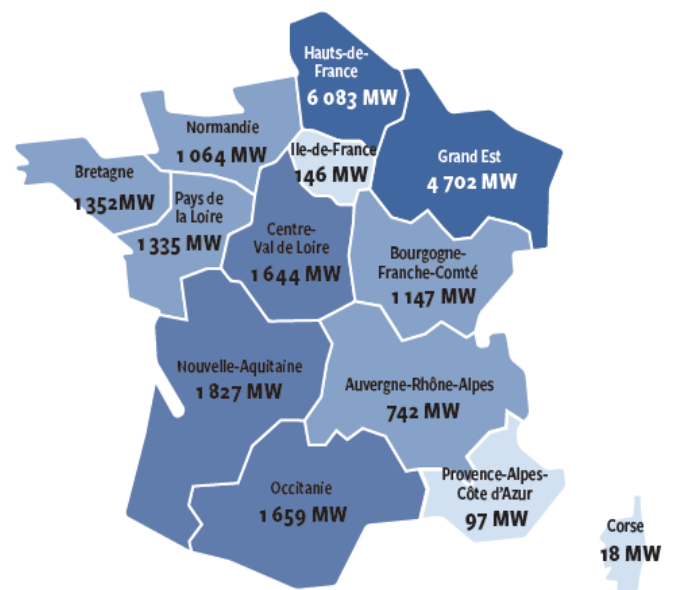
LES GÉNÉRATEURS

Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire

"... Île-de-France..."

Puissance raccordée par région au 31 décembre 2023

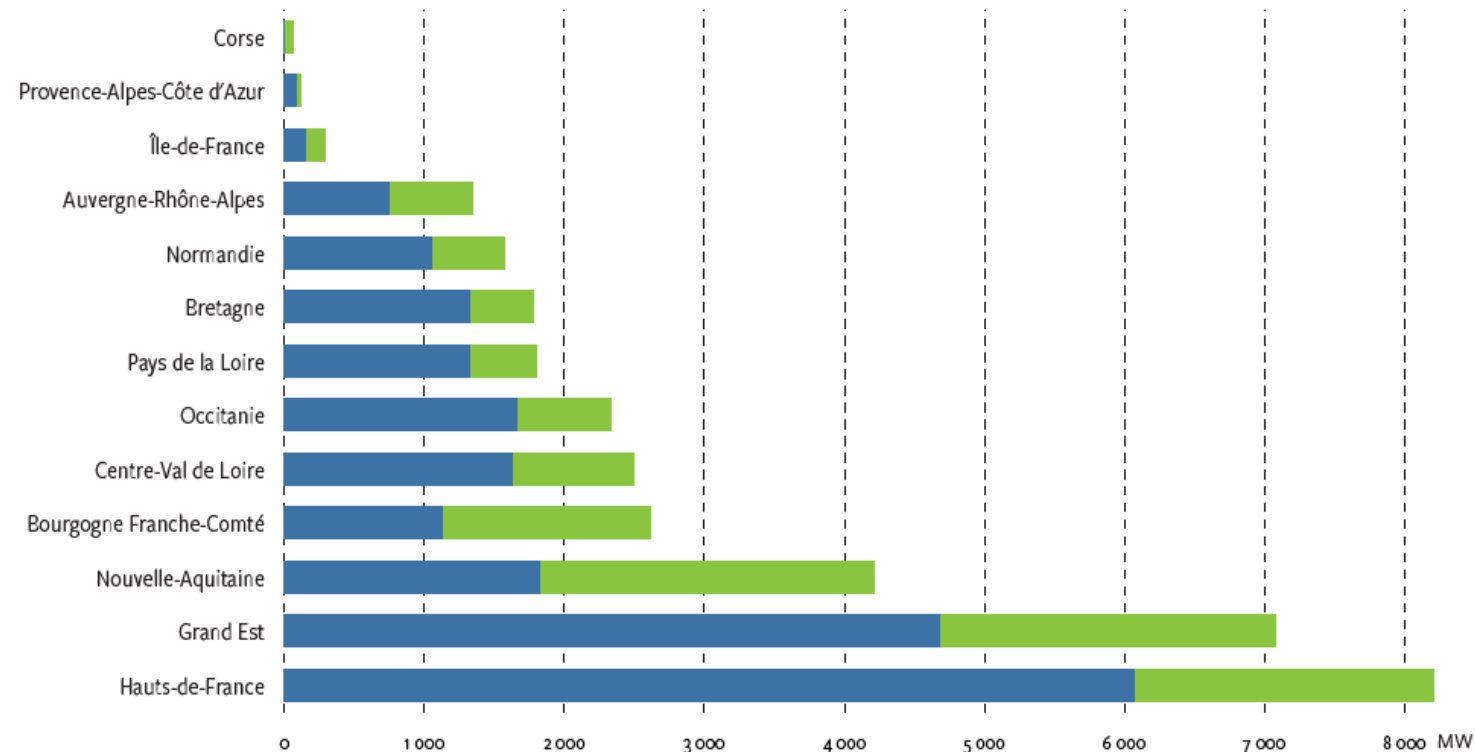
Source RTE



Puissance raccordée et projets en développement au 31 décembre 2023

■ Puissance raccordée ■ Projets en développement

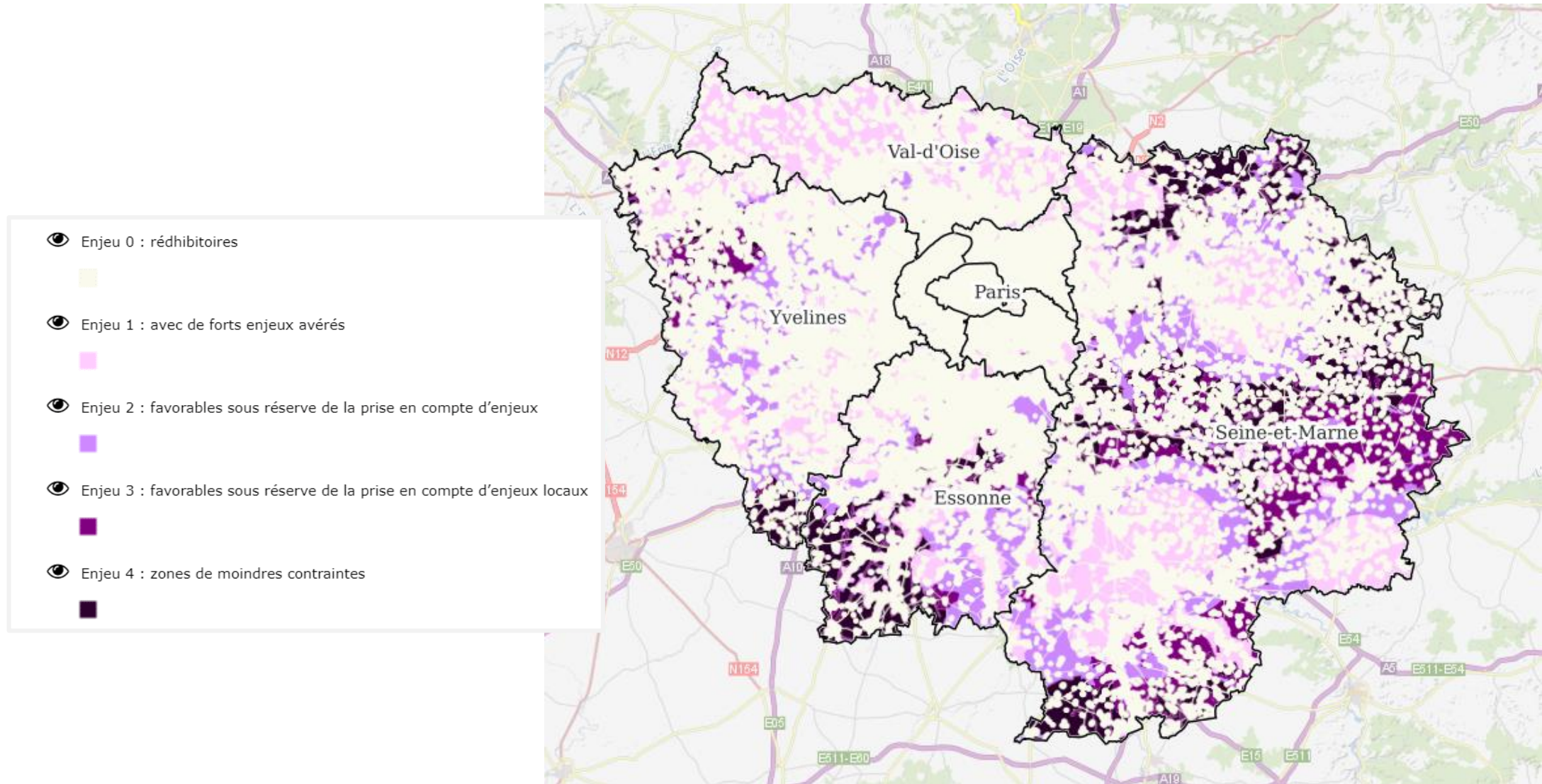
Source RTE



L'éolien en Île-de-France

Quel gisement disponible ?

Cartographie du gisement éolien en Île-de-France



(Source DRIEAT)

Les perspectives de l'éolien

Point d'actualité générale sur le SRCAE



Le Schéma régional climat air et énergie (SRCAE) est en cours de révision.

1^{ère} phase : GT techniques par thématique (jusqu'à cet été)

2^{ème} phase : recueil des observations et validation des objectifs et des orientations définis par les différents GT techniques. Notamment avec la journée de présentation de la révision du SRCAE le 16/09 à destination des élus et des chargés de missions PCAET.

Questionnaire à destination du grand public

<https://jeparticipe.smartidf.services/project/srace/questionnaire/concertation-citoyenne-sur-le-schema-regional-du-climat-de-lair-et-de-lenergie-srcae>



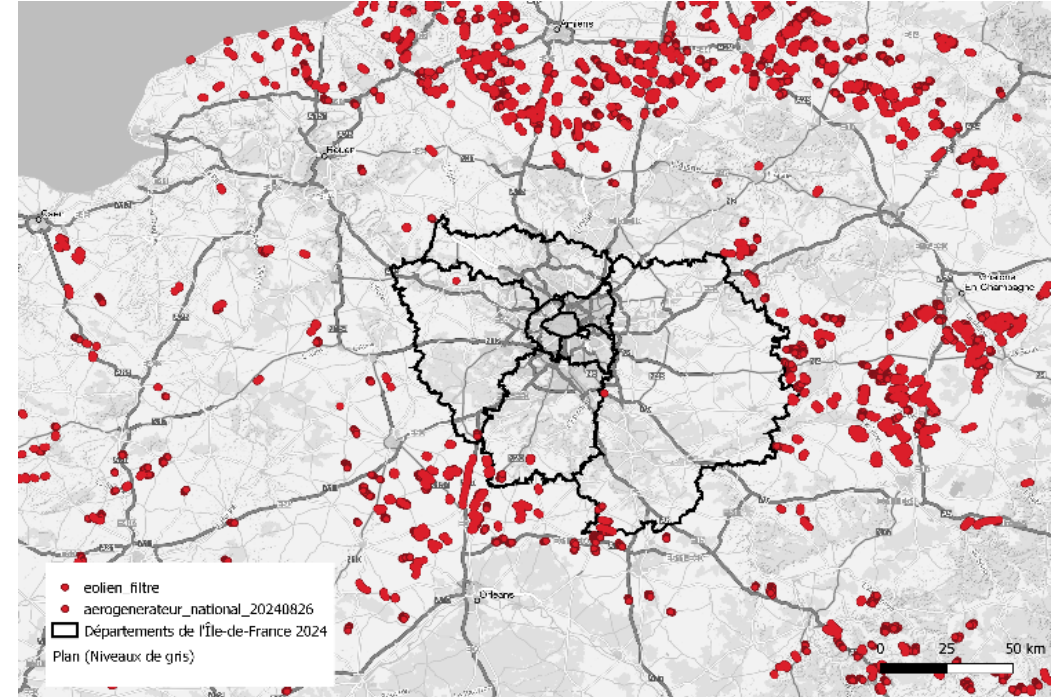
Les perspectives de l'éolien

L'éolien dans le SRCAE

Les objectifs nationaux sont ambitieux en matière de réduction de GES (**SNBC3 : -50% d'émission brute d'ici 2030 par rapport à 1990**) et de production d'énergies renouvelables (**loi climat et résilience : 33% ENR dans la consommation finale brute française**).

Il est donc nécessaire :

- **De développer l'éolien en IDF de manière raisonnable et harmonieuse**
- **D'œuvrer pour améliorer l'image de cette énergie**



Les perspectives de l'éolien

Les hypothèses du SRCAE ?

	Tendanciel	SRCAE
2024 à 2030	Vu la durée moyenne de développement d'un projet éolien (6-7 ans), les projets qui sortiront de terre d'ici 2030, sont actuellement déjà connus des services instructeurs (instruits ou en cours d'instruction).	
2030 à 2040	Augmentation de la puissance unitaire des machines des nouveaux parcs (4.5 MW/machines).	
	Maintien de la dynamique de développement (entre les années 2019 et 2024, 10 machines sont sorties de terre, soit 2 par an).	Dynamique de développement en hausse (3 machines par an) de par la prise en compte des politiques publiques favorisant les ENR (notamment la loi APER).
2040 à 2050	L'évolution technologique continue amenant les puissances unitaires des nouvelles machines à 5.5 MW/machines.	
	Le taux de développement devrait légèrement augmenter, passant de 2 à 2.5 machines par an.	Augmentation de la dynamique de développement à 4 machines par an.
	Concernant le repowering, taux de renouvellement de 60% des parcs concernés. Cela correspond à un renouvellement de 42 machines d'une puissance moyenne de 2.6 MW/machines par des machines de 5.5MW.	Dans ce scénario le taux de renouvellement est de 80%.





MERCI A TOUS POUR VOTRE ATTENTION